

Bon de commande ImpôtExpert PRO

Nom : _____

Rue : _____

App. : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Adresse courriel : _____



Veuillez m'envoyer le logiciel d'impôt ImpôtExpert PRO avec déclarations TED tel que spécifié ci-dessous:

Nombre de déclarations	Prix	Quantité	Total
ImpôtExpert PRO avec 20 déclarations TED ¹	99,99 \$		
ImpôtExpert PRO avec 40 déclarations TED ¹	159,99 \$		
ImpôtExpert PRO avec 60 déclarations TED ¹	179,99 \$		
ImpôtExpert PRO avec 100 déclarations TED ¹	299,99 \$		
Mise à jour de TED 2009 sur CD-Rom & frais d'expédition (Nous vous recommandons de télécharger cette mise à jour via Internet sans frais)			5,99 \$
Frais de port et manutention			10,00 \$
		Sous-total	
Pour le Québec, ajouter 12.87% de TVQ et de TPS au sous-total (Sous-total X 12.87%). ²			
Pour le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse, ajouter 13% de TVH au sous-total (Sous-total X 13%). ²			
Pour toutes les autres commandes (excluant celles du Québec, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse), ajouter 5% de TPS au sous-total (Sous-total X 5%). ²			
		Total	

J'effectue mon paiement de la manière suivante:

Par chèque (Veuillez le libeller à l'ordre de Logiciel Dr Tax Inc.) Numéro de carte de crédit : _____

Par carte de crédit : Date d'échéance : _____

Nom figurant sur la carte : _____

Signature : _____



TPS/TVH# 103374096 RT TVQ# 1002148591

¹ Déclarations additionnelles

Les codes pour ImpôtExpert PRO peuvent être ajoutés à n'importe quelle installation d'ImpôtExpert 2009, y compris ImpôtExpert version standard. Toute nouvelle déclaration ajoutée à ImpôtExpert version de base doit être soumise par le biais de la TED.

² TPS, TVH & TVQ

Les résidents du Québec doivent payer la TPS et la TVQ combinées (5% de TPS sur le sous-total + 7.5% de TVQ sur le nouveau sous-total). Les résidents du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse doivent payer 13% de TVH. Les résidents de toutes les autres provinces et autres territoires doivent payer 5% de TPS.

L'utilisation d'ImpôtExpert PRO exige que vous vous inscriviez comme déclarant par voie électronique auprès de l'ARC (ainsi qu'auprès de RQ si vous produisez des déclarations pour le Québec). L'inscription en tant que déclarant par voie électronique est gratuite. Pour de plus amples renseignements concernant la TED et IMPÔTNET, veuillez visiter le site www.impotexpert.ca/PRO ou www.cra-arc.gc.ca. **Veillez noter** : les produits ImpôtExpert comptabilisent TOUTES les déclarations, peu importe le niveau de revenu du contribuable. Aucune déclaration IMPÔTNET n'est incluse dans ImpôtExpert PRO. ImpôtExpert PRO sera disponible pour être téléchargé à la fin du mois décembre 2009 ou bien il sera expédié par la poste mi-janvier 2010.

*La politique de prix pour l'offre spéciale est en vigueur jusqu'au 30 novembre SEULEMENT.
Les commandes reçues après le 30 novembre 2009 seront assujetties aux prix courants, le cachet de la poste faisant foi.

Veillez faire parvenir votre commande à:

Logiciel Dr Tax Inc.
3333 boul. Graham, Bureau 222
Montréal, Québec, H3R 3L5
Télécopieur: 514-733-8058

ou visitez : www.impotexpert.ca/PRO pour commander en ligne.